

La Pharmacie du Forum des Halles condamnée du fait des travaux ?

La Pharmacie du Forum des Halles qui se situe au niveau -3, porte Lescot, existe depuis la création du



centre commercial. Selon M. Saint-Pastou, qui en est le propriétaire depuis 1995, la présence d'une pharmacie dans un centre commercial est logique « puisqu'elle est au centre d'un lieu de vie, de transit et d'habitation », ce qu'à bien compris la tutelle administrative en octroyant une licence signée par le préfet de l'époque pour ce lieu de santé réglementé.

Cette pharmacie a pour clients à la fois les habitants du quartier et les usagers du Forum des Halles et des transports.

Elle sert aussi souvent de centre de « bobologie » pour les clients et les personnels du Forum comme en atteste l'armoire à pharmacie bien garnie taille XXL qui se trouve dans la réserve.

Les conséquences des travaux sur ce commerce sont énormes : « une perte de fréquentation de 60% » (car « moins de passage ») et « les habitants du quartier qui ne descendent plus dans le Forum » du fait des difficultés d'accès. « La pharmacie comptait 20 employés jusqu'en février 2013 contre 8 aujourd'hui ». Selon Anne Saint-Pastou, également pharmacien, « la fermeture de la porte Lescot annoncée pour mars 2015 avec réouverture (hypothétique) mi-2016 majorera les problèmes économiques actuels liés aux difficultés d'accès de la patientèle ». M. Saint-Pastou, quant à lui, est « sidéré par les délibérations de la CRA » (Commission de Règlement Amiable censée indemniser les commerçants) « qui semble déconnectée de toute réalité économique... »

Réunion publique sur les nuisances nocturnes

Le Réseau « Vivre Paris ! » a organisé une réunion publique le 10 février intitulée « Nuisances sonores : une fatalité ? »

Environ 300 personnes sont venues Salle Jean Dame, ce qui prouve l'intérêt que suscite cette question.

Des associations parisiennes, des régions (Lyon, Montpellier, Nantes et Strasbourg) et d'Europe (Barcelone, Genève, Lisbonne et Londres) ont

apporté leurs témoignages. Un médecin a tiré la sonnette d'alarme sur les conséquences du bruit sur le sommeil et sur les dangers de l'hyper alcoolisation.

Le Réseau « Vivre Paris ! » a présenté ses propositions.

- une communication claire de la Mairie de Paris et de la Préfecture de police sur un modèle de ville durable et habitable par ses habitants en agissant

28^{ème} vide-greniers des Halles



Le prochain vide-greniers organisé par l'Association Accomplir aura lieu le **samedi 13 juin**, place René Cassin.

Nous avons décidé de modifier les modalités d'inscriptions à ces vide-greniers.

Le prix du stand, qui était de 15€ depuis des années et qui en faisait l'un des vide-greniers les moins chers de Paris, a été fixé à 20€.

Le prix reste raisonnable au regard du nombre de chalands qui parcourent ce vide-greniers.

En revanche, le prix du stand sera de 15€ pour les membres d'Accomplir à jour de leur cotisation.

Nous encourageons donc vivement les habitants du quartier qui sont de fidèles participants à nos vide-greniers à nous rejoindre afin de bénéficier de ce tarif préférentiel et de grossir les rangs de l'association.

Les inscriptions auront lieu comme d'habitude de **10h00 à 12h00** la semaine précédente sur place.

Un petit rappel : **ce vide-greniers est réservé aux habitants des quatre premiers arrondissements de Paris.**

A bientôt place René Cassin.

contre la transformation entier de quartiers soumis à la monoactivité de l'alcool et au développement non régulé d'activités festives.

- la reconnaissance que le repos ●●●

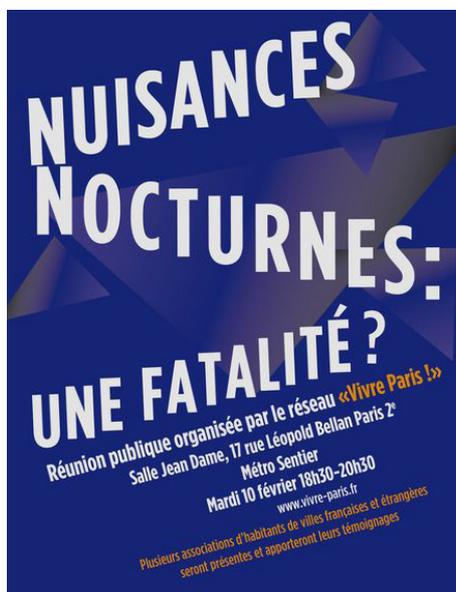
••• et le sommeil sont des besoins et non pas des options.

- l'abandon de la notion de « médiation », un procédé qui sert plus souvent à détourner la loi qu'à l'appliquer.
- une mobilisation de la Mairie de Paris et de la Préfecture de Police pour la santé publique et contre les comportements antisociaux.

- des mesurages objectifs permettant d'évaluer avec précision les conséquences sanitaires des comportements antisociaux.

- la mise en œuvre sans délai d'une approche pragmatique, à l'image de certains pays voisins (Genève et Londres par ex.).

Stéphane Martinet, Adjoint au Maire du 11ème chargé de la prévention et



de la sécurité, a lui aussi présenté ses propositions :

- "du bleu, du bleu, du bleu" : en d'autres termes la réinstauration de l'autorité publique.

- un contrôle sur les licences IV qui

peuvent être exploitées à peu près n'importe où dans Paris.

- un travail sur l'accueil des jeunes afin d'éviter les débordements dues à l'alcoolisation massive (violence, viols...).

- une prise de conscience de la part des professionnels (besoin de formation)

- création de "binômes" composés d'un agent de la ville et d'un policier pour patrouiller aux heures de nuit les plus critiques (sorties des bars entre 23:30 et 00:30 et entre 1:30 et 2:30)

L'objectif de ces propositions est "d'assurer le sommeil des riverains".

A l'occasion de cette réunion publique, un réseau national de villes confrontées au problème des nuisances nocturnes a été lancé : le Réseau "Vivre la Ville !" Il compte déjà 24 associations parisiennes, 16 associations en régions et 7 associations nationales.

Retrouvez toutes les informations sur le site : www.vivre-paris.fr

Les aménagements de voirie dans le quartier des Halles

Une réunion publique consacrée aux aménagements de voirie du quartier des Halles s'est tenue le mardi 3 février à la Bourse de Commerce.



A la tribune : Christophe Najdovski, chargé des questions relatives aux transports, à la voirie, aux déplacements et à l'espace public, Jean-François Legaret et Jacques Baudrier, Conseiller de Paris, délégué à l'architecture et aux Grands Projets de Renouvellement Urbain et président de la SemPariSeine ainsi que les services de police et de de la ville.

L'objectif de l'opération tel que résumé par Christophe Najdovski :

- requalifier les rues immédiatement autour de la Canopée (Berger, Lescot et Rambuteau). Les autres rues seront simplement « réparées ».

- protéger le plus faible : le piéton
- reconquérir l'espace piéton avec l'aide de la police appelé à faire respecter le caractère piétonnier de la zone

- adopter un plan de circulation dans la zone piétonne avec des chicane ne permettant par exemple que l'entrée ou la sortie

- créer une zone de dépose taxi au carrefour Coquillière-Louvre pour les restaurants de la rue du Jour afin d'éviter que trop de voitures n'empruntent cette rue une fois qu'elle aura été modifiée et afin de permettre l'accès aux pompiers (à étudier)

- adopter un nouveau plan de circulation dans la partie comprise entre les rue du Louvre, Berger, des Halles et Saint-Honoré. 3 hypothèses ont été présentées qui pourraient se combiner entre elles (voir un extrait du diaporama) sur notre site : <http://www.accomplir.asso.fr/accomplir/wp-content/uploads/2015/02/Réunion-publique-quartier-halles-03-02-15.pdf>

L'option C semble recueillir bon nombre de suffrages mais elle doit cependant être modifiée. Les services de la voirie ont annoncé que le plan qui sera mis en place n'aurait aucun caractère définitif et qu'il pourrait être modifié en cas de difficulté.

Un point d'inquiétude : aucun système de contrôle d'entrée dans la zone piétonne. La Ville envisage un système type année 1975 avec des disques et des macarons pour les riverains. Une solution comme celle mise en place à Londres avec scan des plaques minéralogiques est jugée trop coûteuse.

Un autre point d'inquiétude s'est dissipé : il a été annoncé lors de la réunion que la Ville envisageait de modifier les heures de livraison et les autoriser dès 6h du matin. Devant l'opposition de la salle et suite également à notre intervention, Christophe Najdovski nous a informés qu'il avait indiqué aux services concernés qu'il ne souhaitait pas que les livraisons aient lieu avant 7h. Le quartier des Halles l'en remercie.

Le Caméléon Club est un lieu convivial créé dans le quartier du Sentier par Laëtitia, habitante du quartier depuis 12 ans. Son crédo depuis des années : les familles des 1er et du 2ème arrondissement. Avant le Caméléon Club, Laëtitia avait animé 3 années de suite les goûters de Noël du Conseil de Quartier Montorgueil-Saint-Denis et elle a été aussi la très motivée coordinatrice du Comité de soutien du Jardin Lalanne, aujourd'hui malheureusement détruit.

Le Caméléon Club porte bien son nom puisqu'on peut y fêter son anniversaire, y faire des ateliers pendant les vacances, y suivre des cours de dessin ou d'anglais avec une inscription à l'année, y jouer au Lego le mercredi, y goûter le vendredi après l'école, y bruncher le dimanche, y faire du yoga ou du théâtre après le bureau, etc... Pour les adultes et pour les enfants le Caméléon Club est à la disposition de tous et peut être privatisé pour toutes sortes

d'activités (répétitions, réunions, cours, fêtes, etc...). Si vous avez des idées ou des envies n'hésitez pas à contacter Laëtitia, notamment pour des activités en journée en semaine avant 16h00.

Retrouvez dans la page agenda les activités prévues pour les enfants durant les vacances de Pâques !

laetitia@cameleonclub.com

Caméléon Club

15 rue des Jeuneurs, Paris 2ème

www.cameleonclub.com

Les chanteurs de Saint-Eustache

Les chanteurs de Saint-Eustache existent depuis 1945. Ce chœur mixte d'environ 35 chanteurs a été fondé par le révérend Père Emile Martin, compositeur et prêtre oratorien. C'est une association indépendante de l'église St-Eustache bien que les liens soient très forts entre les 2 institutions. Leur répertoire, composé de musique vocale sacrée a cappella et avec orchestre, est très étendu allant de la renaissance à la musique du XXe siècle.

Le Choeur est ouvert à tous. Il suffit pour cela de participer à une répétition et de passer ensuite une audition avec le chef de chœur, Lionel Cloarec, également maître de Chapelle de l'église.

Les répétitions ont lieu tous les lundis de 19h30 à 22h30 dans la salle des chanteurs située dans le presbytère de l'église St-Eustache. L'accès se fait par le 2, impasse St-Eustache.

On peut les entendre régulièrement, en dehors de leurs concerts, tous les dimanches lors de la messe de 11h. Ils participeront également à tous les offices de Pâques durant la semaine sainte et donnent environ 4 concerts par an, en février et au mois de Juin.

Ils donnent aussi des concerts gratuits tous les deux mois le dimanche après-midi à 16h, le prochain aura lieu dimanche 3 mai.

Le chœur participera aux 36 heures de Saint-Eustache le soir du 20 juin 2015.



CHANTER DE LA MUSIQUE SACRÉE
DANS UN LIEU EXCEPTIONNEL ?

LES CHANTEURS DE SAINT EUSTACHE

Chef de chœur : Lionel Cloarec

SAISON 2014-2015

LES CHANTEURS DE SAINT EUSTACHE

CONCERT DE FÉVRIER
Florilège de musique sacrée française de DU CAURROY à POULENC

CONCERT DE JUIN
Jean Sébastien BACH : Cantate 196 Der Herr denket an uns
Jean Sébastien BACH : Cantate 81 Nun Komm, der Heiden Heiland
Marc Antoine CHARPENTIER : Messe des morts
Marc Antoine CHARPENTIER : Nisi Dominus

- Répétitions : lundi soir (et mercredi soir avant prestations)
- Participation aux messes dominicales et solennelles
- Concerts

LES CHANTEURS RECRUTENT TOUT AU LONG DE L'ANNÉE

Renseignements & candidatures : 06 26 76 08 58
Email : recrutement@chanteurs-st-eustache.org

Les chanteurs de St Eustache sont soutenus par la: 

en bref

Une bonne nouvelle : un budget de 4 millions d'euros a été débloqué par la Mairie de Paris pour rénover la Fontaine des Innocents.

Le marché Montmartre, ne fonctionne pas le jeudi après-midi. Très peu de commerçants sont présents ce jour-là et les clients se font rares. Les horaires du marché du jeudi vont donc être modifiés et alignés sur ceux du dimanche (matin seulement).

Le jardin d'aventure du jardin Nelson Mandela est désormais ouvert le dimanche. L'association Accomplir en faisait la demande depuis longtemps. Elle salue cette excellente nouvelle qui fera le bonheur des enfants... et des parents.

École Saint-Germain l'Auxerrois : contrairement à ce qui a été annoncé précédemment par le maire du 1er arrondissement, l'extension de l'école Saint-Germain l'Auxerrois ne se fera pas, car jugée trop coûteuse aux yeux de la Mairie de Paris. Une bien mauvaise nouvelle pour cette école.

Le comité de suivi sur la bagagerie de la rue Jean Lantier s'est tenu le 2 février à la mairie du 1er arrondissement. Seules quatre ou cinq riverains étaient présents. Les patrouilles de police et le nettoyage de la rue se sont intensifiés suite aux plaintes de riverains. Le bilan est donc tout à fait positif à ce jour : plus aucune plainte, moins de nuisances, de bonnes relations entre usagers de la Bagagerie et riverains.

A remplir et à adresser avec votre règlement de 15€ par chèque à l'ordre d'Accomplir
au Trésorier : Bernard BLOT 134 avenue Gambetta 75020 Paris

Nom : Prénom :

Adresse :

Adresse e-mail :

Tél. : Portable :

J'adhère à l'association ACCOMPLIR, dont je partage les objectifs et le choix des moyens, et je joins ma cotisation 2015 de 15€ par chèque à l'ordre d'ACCOMPLIR. L'adhésion me donne accès à la liste de discussion sur Internet et aux archives de l'association sur le site : www.accomplir.asso.fr (rappel : vous pouvez à tout moment demander votre identifiant et votre mot de passe à Accomplir_contact@accomplir.asso.fr si vous ne les connaissez pas ou si vous les avez oubliés).

Je fais un don pour le fonctionnement de l'association : 30 euros 60 euros autre :

Somme totale versée (adhésion + dons) =

J'accepte que mon nom, mes coordonnées et éventuellement ma photo figurent sur l'annuaire des adhérents, qui sera diffusé par l'association uniquement à ses propres membres.

Date et signature :

Merci de nous lire et merci de votre soutien ! Pensez à adhérer afin d'être informés en temps réel sur ce qui se passe dans notre quartier. L'adhésion, un geste simple qui fait preuve de votre soutien actif.

insolite

Panneau rue de la Ferronnerie



AGENDA

Samedi 30 mai 2015 14h30-18h

fête du Jardin Extraordinaire sur
l'esplanade à côté de la Bourse du
Commerce.

Samedi 6 juin de 10h à 12h :

inscriptions pour le 28^{ème} vide-
greniers d'Accomplir, place Cassin
devant St Eustache.

Samedi 13 juin :

28^{ème} vide-greniers d'Accomplir,
place Cassin devant St Eustache.

Samedi 3 octobre :

29^{ème} vide-greniers d'Accomplir,
place Cassin devant St Eustache.

Rédaction : CA d'ACCOMPLIR
Maquette Bernard Blot

Abonnez-vous à la Lettre
contact@accomplir.asso.fr

 @asso_accomplir
 facebook.com/asso.accomplir

Consultez notre site
www.accomplir.asso.fr

Née dans le quartier des Halles en 1999, l'association ACCOMPLIR est ouverte à tous les habitants du cœur de Paris qui souhaitent agir pour mieux vivre dans ce quartier.
ACCOMPLIR est une association d'action citoyenne, indépendante de tout parti politique.